

# Bulletin de santé du végétal Inter-régional

Lin Oléagineux du 07/05 au 13/05/2014



## LIN OLEAGINEUX

### PRESENTATION RESEAU LIN OLEAGINEUX NORD-OUEST 2013-2014

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 15 parcelles de référence pour la campagne 2013/2014. La répartition régionale est la suivante :

- Bretagne 1, Centre 8, Pays de la Loire 1, Poitou-Charentes 4, Normandie 1.

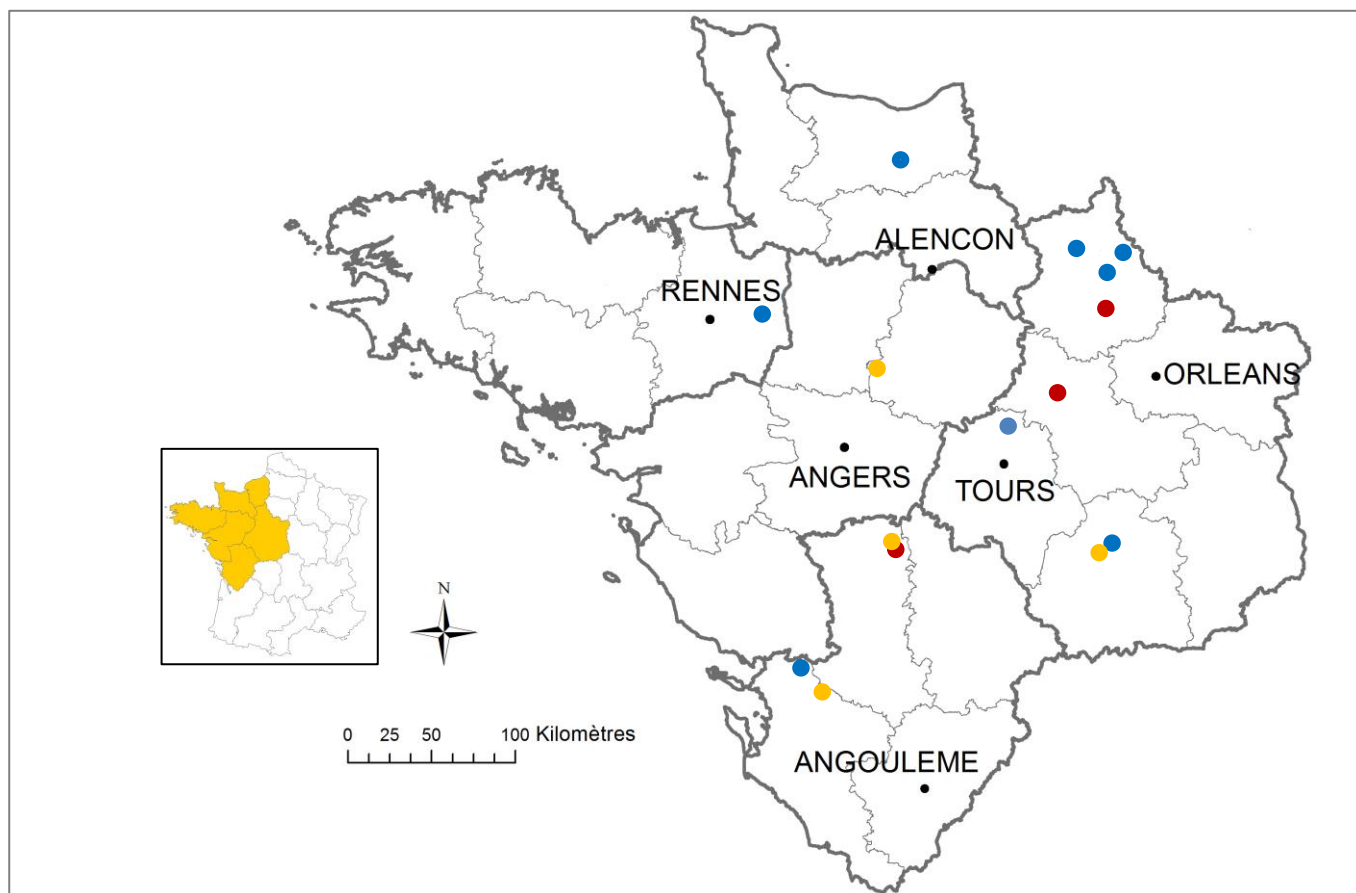
**4 parcelles de lin oléagineux d'hiver** et **3 parcelles de lin oléagineux de printemps** ont fait l'objet d'une collecte d'observations cette semaine (Centre 4, Poitou-Charentes 3).

#### Réseau lin oléagineux 2013/2014 - Localisation des 15 parcelles d'observation

(● Parcelles de lin oléagineux d'hiver ayant fait l'objet de suivis cette semaine)

(● Parcelles de lin oléagineux de printemps ayant fait l'objet de suivis cette semaine)

(● Parcelles de lin oléagineux d'hiver n'ayant pas fait l'objet de suivis cette semaine)



Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM

Suppléant : Jean Raimbault, CETIOM

En partenariat avec ARVALIS - Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

## STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES

### Lin oléagineux d'hiver

Les stades des parcelles observées cette semaine s'échelonnent de F5 (= 50 % des fleurs sont épanouies) à H1 (= les premières capsules jaunissent). Dans certains secteurs (72), des ronds de verse sont observés en raison des fortes pluies des derniers jours. Dans les parcelles du sud du réseau, les lins achèvent leur floraison et pour les plus précoces les capsules commencent à jaunir. Dans l'ensemble l'état sanitaire des lins au sein du réseau est plutôt satisfaisant.

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle lorsque 50 % des plantes sont à ce stade.

Stade réseau SBT Lin oléagineux d'hiver	Nombre de parcelles	% des parcelles	Localisation (département)
F5 (= 50 % des fleurs sont épanouies)	2	50 %	72 - 79
F9 (= pleine floraison)	1	25 %	36
H1 (= les premières capsules jaunissent)	1	25 %	17

### Lin oléagineux de printemps

3 parcelles de lin oléagineux de printemps ont fait l'objet d'une collecte d'observation cette semaine. Les stades s'échelonnent de D1 (= 10 cm) à D3 (= 30 cm). Des dégâts d'altises continuent à être observés dans une parcelle (28) mais le stade sensible est largement dépassé dans l'ensemble des parcelles du réseau.

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle lorsque 50 % des plantes sont à ce stade.

Stade réseau SBT Lin oléagineux de printemps	Nombre de parcelles	% des parcelles	Localisation (département)
D1 (= 10 cm)	1	33 %	28
D2 (= 20 cm)	1	33 %	41
D3 (= 30 cm)	1	33 %	79

## THRIPS



### Contexte d'observations

Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles de lin oléagineux d'hiver et de printemps observées cette semaine.

### Période de risque

Pendant la période de croissance jusqu'à la floraison.

### Seuil de nuisibilité

5 thrips en moyenne par balayage.

### Analyse du risque

La présence de thrips n'a été notée dans aucune des parcelles de lin oléagineux d'hiver et de printemps ayant fait l'objet d'un suivi de ce ravageur. Le risque est faible. Nous touchons à la fin de la période de suivi du risque thrips pour les parcelles de lin oléagineux d'hiver. Nous entrons en revanche en période de risque pour les parcelles de lin de printemps.

Bulletin rédigé par le CETIOM à partir des observations réalisées cette semaine par : BELLANNE SA, CA 36, CA 41, CETIOM, COOP AGRI MAYENNE, LYCEE AGRICOLE DE LA SAUSSAYE.

Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM  
 Suppléant : Jean Raimbault, CETIOM  
 En partenariat avec ARVALIS - Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

**SEPTORIOSE – LIN OLEAGINEUX D'HIVER****Risque septoriose****Contexte d'observations**

100 % des parcelles ont atteint le début de la période de risque (floraison débutée) vis-à-vis de la septoriose. Des symptômes de *Septoria linicola* sont observés cette semaine dans une parcelle (72) sur 5 % des plantes.

**Période de risque**

De la floraison à la maturité.

**Seuil de nuisibilité**

Il n'y a pas à ce jour pour la septoriose de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cette maladie, il est considéré que l'apparition des premiers symptômes constitue un risque. Celui-ci est d'autant plus important que les conditions climatiques sont humides et douces au moment de la floraison.

**Analyse du risque**

Toutes les parcelles ont atteint le début de la période de risque (floraison débutée) vis-à-vis de la septoriose. Des symptômes de *Septoria linicola* sont observés cette semaine dans une parcelle (72) sur 5 % des plantes. La surveillance de cette maladie doit se poursuivre.

Rédacteur : Mathieu Godet, CETIOM

Suppléant : Jean Raimbault, CETIOM

En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le CETIOM dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018